

Les objectifs du Pôle

La vie d'un sportif de Haut-Niveau s'apparente bien souvent à celle d'un moine, faite de sacrifices, d'entraînements quotidiens longs et intensifs.

Le Creps et le pôle vont permettre au sportif :

- De mener à bien son choix de vie
- La réalisation de son double projet : sportif et scolaire grâce aux aménagements mis en place spécifiquement pour lui.

La structure

Le pôle France jeune fait partie intégrante du parcours de l'excellence sportive (PES) défini par le ministère des sports. De ce fait, ce sont les 15 meilleurs jeunes tireurs français qui y sont accueillis.

Ses missions:

- -alimenter le pôle de l'INSEP qui forme les équipes de France sénior/dame
- -Poursuivre la formation des meilleurs jeunes et leur donner une expérience internationale en intégrant les équipes de France
- -Permettre à ces jeunes de poursuivre sereinement leurs études et obtenir une qualification professionnelle

Les lieux de vie du Creps



La vie quotidienne au Creps



L'encadrement

Coordonnatrice : Valérie Bellenoue (06 15 94 17 32)

vbellenoue@fftir.org

Entraîneur: Martial Anstett (06 08 04 93 50)

manstett@fftir.org

Entraîneur adjoint : Jérémy Monnier (06 29 51 65 37)

jmonnier@fftir.org

Préparateur Physique : Nicolas Delpech

Préparatrice mentale : Sandra Holtz

Micro-kiné: Michèle Bettembourg

Kinésithérapeute : Marco Da Cruz

L'entraînement

Selon les possibilités climatiques et en fonction des échéances, les entraînements se déroulent à 10m et à 50m.

Horaires d'entraînement :

Lundi: 14h-20h

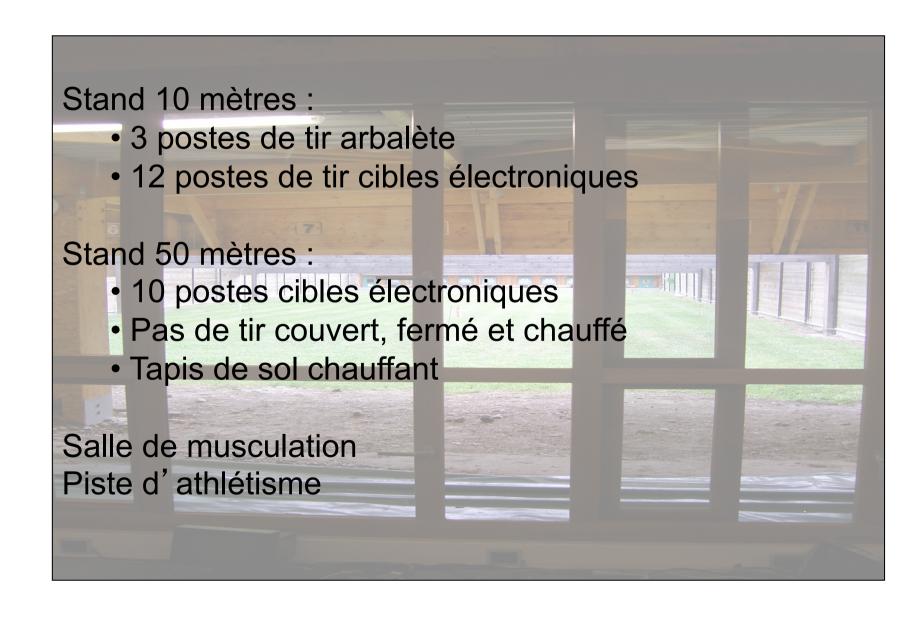
Mercredi: 14h/20h

Vendredi: 14h/19h

Mardi: 8h-10h/14h20h

Jeudi: 8h-10h/14h-20h

Les installations



La vie scolaire

- Le Creps propose de nombreuses filières, tant lycéennes qu'universitaires.
- Le Creps propose, en collaboration avec de nombreux lycées, de nombreux aménagements en particuliers en bac S en 3 ans (première/terminale).
- Des aménagements avec l'Université de Strasbourg peuvent être négociés, dans les filières comme les STAPS et d'autres.
- •Des aménagements en BTS ou DUT sont également possibles.

Le suivi scolaire

 De plus, le CREPS assure également des cours de soutien pour tous les élèves de façon obligatoire dans certaines matières d'enseignement et en fonction des besoins dans les autres.

 Le coordinateur du suivi scolaire participe également à tous les conseils de classe.

Le suivi médical des sportifs

Le suivi médical est assuré par :

- Un médecin
- Une infirmière
- Une psychologue
- Une équipe de kinésithérapeutes
- Un diététicien
- Ils sont en relation avec le CHU de Strasbourg Hautepierre et le médecin conseiller de la DRJSCS.
- •Et en complément : ophtalmologue, dentiste...

Les tarifs approximatifs rentrée 2017

- L'internat : 4725,00 euros (période scolaire)
- Le forfait vacances : 735,00 euros
- Journée internat vacances : 17,50 euros
- L'externat : 577,00 euros
- L'accès entraînement (2x sem): 275,00 euros
- Chambre universitaire (possibilité APL)
- Les repas : 180,00 euros / 1 repas semaine 360,00 euros / 2 repas semaine 540,00 euros / 3 repas semaine 720,00 euros / 4 repas semaine 900,00 euros / 5 repas semaine

Les prises en charge fédérales éventuelles

Prise en charge financière des pensions des titulaires et des partenaires des pôles - Saison 2018/2019								
PER	Edité le 19 décembre 2017	CADET 2 et <	CADET 3	JUNIOR 1	JUNIOR 2	JUNIOR 3	SENIOR DAME	
CATÉGORIE A	Médaillé aux JEUX OLYMPIQUES Médaillé en "INDIVIDUEL" au championnat du Monde Médaillé en "INDIVIDUEL" au championnat d'Europe Médaillé en "INDIVIDUEL" en coupe du Monde Finale des coupes du Monde Catégorie "ELITE" SHN		80%	80%	80%	80%	80%	
CATÉGORIE B	Finalistes aux Jeux Olympiques Médaillés par "ÉQUIPE" au championnat du Monde disciplines Olympiques Médaillés par "ÉQUIPE" au championnat d'Europe disciplines Olympiques Médaillés en "INDIVIDUEL" en coupe du Monde Juniors Finalistes au championnat du Monde + Europe + coupe du Monde épreuves Olympiques				70%	70%	70%	
CATÉGORIE C	Médaillés au championnat du Monde : disciplines haut niveau ou universitaire Médaillés au championnat d'Europe disciplines haut niveau Médaillés finale coupe d'Europe disciplines haut niveau (en "INDVIDUEL" et par "ÉQUIPE") Sélectionnés aux Jeux Olympiques	80%					60%	
CATÉGORIE D	Sélectionnés aux championnats d'Europe ou du Monde Médaillé en "INDIVIDUEL" compétitions internationales inscrites au calendrier fédéral	70%		70%	60%	60%	50%	
CATÉGORIE E	Équipe de France (PES/PER) Matchs internationaux identifiés en début de saisons par la DTN		70%	0070	00%	40%		
CATÉGORIE F	Sans statut ci-dessus		70%	50%	40%	30%	30%	
CATÉGORIE G	1ère année en pôle sans statut ci-dessus			60%	50%	50%	30%	

Partenaire d'entraînement	20%	=> Recruté par la fédération
Partenaire d'entraînement	0%	=> Accepté par la fédération après candidature spontanée, dans la limite des places disponibles et du projet individuel.

REMARQUES:

- 1) LA CATÉGORIE D'ÂGE À PRENDRE EN COMPTE EST CELLE DE LA SAISON EN COURS AU 1er SEPTEMBRE 2018
- 2) CES BARÈMES PEUVENT NE PAS ÊTRE APPLIQUÉS POUR :
 - · des raisons disciplinaires
 - une fin de carrière
 - un manque d'assiduité

L'inscription

- Un dossier fédéral est à télécharger sur le site internet de la FFTir – www.fftir.org
- http://www.fftir.org/fr/ les poles du haut niveau

Et pour tout renseignement : Valérie Bellenoue (06 15 94 17 32) vbellenoue@fftir.org